

# APPEL À CANDIDATURES



L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 56 États et gouvernements membres et 14 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

<b>Titre du poste :</b>	<b>Chef de division de la langue française</b>
<b>Lieu d'affectation :</b>	Paris, France
<b>Statut et grade :</b>	Emploi à recrutement international / Niveau B, Grade B2-1 / B2-6
<b>Durée de l'engagement :</b>	3 ans renouvelable, assortie d'une période d'essai de 6 mois
<b>Traitement mensuel de base :</b>	Entre 4 285,00 euros et 4 930,00 euros selon l'expérience confirmée (traitement exonéré de l'impôt sur le revenu dans l'État du Siègè)
<b>Autres avantages :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En cas de recrutement en dehors du lieu d'affectation : prise en charge du transport A/R du lieu de recrutement au lieu d'affectation ;</li><li>- Indemnité de première installation.</li></ul>
<b>Date limite d'envoi des candidatures :</b>	<b>31 mars 2010</b>
<b>Numéro de l'appel à candidatures :</b>	<b>AC/DRH, N°01/2010 du 1<sup>er</sup> février 2010</b>

## FONCTIONS PRINCIPALES

Au sein de l'Organisation et sous l'autorité du Directeur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, le ou la chef de la division « langue française » est chargé-e de superviser et de coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et la valorisation des programmes et projets qui concourent à la réalisation des objectifs que la Francophonie s'est fixés, conformément au cadre stratégique décennal. Il ou elle anime, gère et évalue les activités de l'équipe placée sous sa supervision, en vue d'en faire une force de proposition et d'action, dans les secteurs de sa compétence.

- Contribuer à la réflexion prospective et participer à la définition des politiques d'intervention de l'Organisation dans les secteurs de la promotion de la langue française, dans le cadre des orientations définies par la programmation adoptée par les Instances : formation au français des diplomates et fonctionnaires des pays membres de l'OIF et dont le français n'est pas la langue officielle, promotion de la langue française sur la scène internationale dans un contexte multilingue, veille de l'utilisation du français dans le monde (en étroite coordination avec l'Observatoire de la langue française) ;
- contribuer auprès du Directeur à l'élaboration de la programmation de la direction et la planification de sa mise en œuvre ;
- contribuer auprès du Directeur à la coordination et à la gestion des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des programmes de la division, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- assurer la cohérence des programmes de la division et développer les synergies nécessaires avec les programmes des autres divisions de la direction et notamment avec l'observatoire de la langue française ainsi qu'avec ceux des différentes directions de l'Organisation, notamment dans le cadre du pôle de la langue française ;
- superviser les projets de protocoles d'accord, de convention ou tout autre document juridique relatifs au déploiement de la programmation de la division, en vue de les soumettre au Directeur ;
- coordonner le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets relevant de la division ainsi que l'élaboration des rapports périodiques d'exécution des responsables de projets ou de programmes concernés ;
- concevoir des outils de pilotage et de gestion des ressources humaines et financières placées sous sa supervision, à l'intention du Directeur ;
- assurer la prise en compte des secteurs transversaux de l'Organisation dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de la division ;
- superviser les relations de concertation et de partenariat avec les opérateurs spécialisés institutionnels de la Francophonie (TV5, AUF, Université Senghor d'Alexandrie et AIMF) et les réseaux institutionnels et non gouvernementaux dans les secteurs de compétence de la division ;
- organiser et animer, sous la conduite du Directeur, et en coordination, le cas échéant, avec les unités hors siège de la Francophonie, les concertations francophones au sein des Organisations internationales et régionales dans les secteurs de compétence de la division ;
- contribuer au développement de la communication et à la promotion de l'image de la Direction dans l'environnement francophone et international ;
- assurer, auprès du Directeur, les relations avec les unités hors siège de la Francophonie dans les secteurs de compétence de la division ;
- représenter le Directeur, à sa demande, dans les secteurs qui sont du ressort de la division ;
- s'acquitter de toute autre tâche ou fonction confiée par le Directeur.

## QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES ESSENTIELLES REQUISES

Le ou la candidat-e au poste doit :

- être ressortissant-e d'un État ou gouvernement membre de l'Organisation ;
- être titulaire d'une formation supérieure de niveau bac + 4 à 5 ans en sciences humaines et/ou sciences du langage, linguistique et/ou dans le domaine de la coopération et des relations internationales ;
- posséder une expérience professionnelle pertinente d'une dizaine d'années dans un service administratif, une organisation nationale, ou internationale de coopération, dont au moins cinq années dans le secteur de la coopération internationale, dans le domaine culturel et linguistique, en qualité de chef de division, chef de service ou fonctions assimilées ;
- avoir acquis dans l'exercice de ses fonctions antérieures une expérience significative de coordination incluant une bonne aptitude en matière de gestion administrative, budgétaire et des relations sociales ;
- avoir une connaissance des pays francophones et des relations professionnelles à l'échelle internationale ;
- avoir une expérience dans la supervision et la coordination de services ;
- avoir le sens de la communication et l'expérience de travail en équipe et de contacts ;
- maîtriser parfaitement la langue française et de préférence une des grandes langues de communication internationale suivantes : espagnol, anglais, portugais, arabe ;
- avoir une bonne pratique de l'outil informatique.

## SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures à ce poste devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : [drh.candidature@francophonie.org](mailto:drh.candidature@francophonie.org), à partir du formulaire standardisé disponible sur le site : <http://www.francophonie.org>. Ce formulaire dûment rempli, accompagné du CV, lettre de motivation, copie de diplôme et tout autre élément permettant d'apprécier la motivation, l'expérience professionnelle et l'intérêt pour le poste, constitue le dossier de candidature. Les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet pourront faire acte de candidature par courrier postal adressé à la division des ressources humaines, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris – France, en rappelant le numéro de l'appel à candidatures : **AC/DRH, N°01/2010 du 1<sup>er</sup> février 2010**.

*Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant de ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés.*

*L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non fumeur.*